Actes 25

Französische Darby-Übersetzung



1 Festus donc, étant arrivé dans la province, monta trois jours après de Césarée à Jérusalem. 2 Et les principaux sacrificateurs et les principaux d'entre les Juifs portèrent plainte devant lui contre Paul; et ils lui présentaient leur requête, 3 demandant contre Paul cette grâce qu'il le fît venir à Jérusalem, dressant des embûches pour le tuer en chemin. 4 Festus donc répondit que Paul serait gardé à Césarée, et que lui-même allait bientôt partir. 5 Que les hommes influents parmi vous descendent donc avec moi, dit-il; et s'il y a quelque crime en cet homme, qu'ils l'accusent. 6 Et n'ayant pas séjourné parmi eux plus de huit ou dix jours, il descendit à Césarée; et le lendemain, s'étant assis sur le tribunal, il donna l'ordre que Paul fût amené. 7 Et lorsqu'il fut arrivé, les Juifs qui étaient descendus de Jérusalem se tinrent à l'entour, portant contre Paul de nombreuses et graves accusations qu'ils ne pouvaient prouver; 8 tandis que Paul se défendait, en disant: Je n'ai péché en rien, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César. 9 Mais Festus, voulant gagner la faveur des Juifs, répondit à Paul et dit: Veux-tu monter à Jérusalem pour y être jugé quant à ces choses, devant moi? 10 Et Paul dit: Je suis ici devant le tribunal de César, où je dois être jugé. Je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu le sais toi-même très-bien. 11 Si donc je leur ai fait tort, ou que j'aie fait quelque chose qui soit digne de mort, je ne refuse pas de mourir; mais si rien n'est vrai de ce dont ils m'accusent, personne ne peut me livrer à eux: j'en appelle à César. 12 Festus, ayant conféré avec le conseil, répondit: Tu en as appelé à César, tu iras à César.

13 Or, quelques jours s'étant écoulés, le roi Agrippa et Bérénice vinrent à Césarée pour saluer Festus. 14 Et comme ils séjournaient là plusieurs jours, Festus exposa au roi l'affaire de Paul, disant: Un certain homme a été laissé ici prisonnier par Félix, 15 au sujet duquel, lorsque j'étais à Jérusalem, les principaux sacrificateurs et les anciens des Juifs ont porté plainte, sollicitant une sentence contre lui: 16 mais je leur ai répondu que ce n'est pas la coutume des Romains de livrer quelqu'un avant que l'accusé ait ses accusateurs devant lui et qu'il ait l'occasion de se défendre de ce dont il est accusé. 17 Quand donc ils furent venus ici, sans aucun délai, le jour suivant, m'étant assis sur le tribunal, j'ordonnai que cet homme fût amené; 18 au sujet duquel les accusateurs, se tenant là, n'avancèrent aucune charge relativement aux choses que moi je supposais; 19 mais ils avaient contre lui quelques questions touchant leur culte religieux et touchant un certain Jésus mort, que Paul affirmait être vivant. 20 Et comme moi j'étais dans l'embarras pour procéder à une information sur ces choses, je demandai à cet homme s'il voulait aller à Jérusalem pour y être jugé quant à ces choses. 21 Mais Paul, en ayant appelé, demandant à être réservé au jugement d'Auguste, je donnai ordre qu'il fût gardé jusqu'à ce que je l'envoyasse à César. 22 Et Agrippa dit à Festus: Je voudrais bien moi-même aussi entendre cet homme. Demain, dit-il, tu l'entendras. 23 Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice étant venus en grande pompe, et étant entrés dans la salle d'audience avec les chiliarques et les principaux de la ville, Paul, sur l'ordre de Festus, fut amené. 24 Et Festus dit: Roi Agrippa, et vous tous qui êtes ici présents avec nous, vous voyez cet homme au sujet duquel toute la multitude des Juifs m'a sollicité, tant à Jérusalem qu'ici, s'écriant qu'il ne devait plus vivre. 25 Mais moi, ayant trouvé qu'il n'avait rien fait qui fût digne de mort, et cet homme lui-même en ayant appelé à Auguste, j'ai résolu de l'envoyer. 26 Mais je n'ai rien de certain à écrire à l'empereur à son sujet, c'est pourquoi je l'ai amené devant vous, et principalement devant toi, roi Agrippa, en sorte qu'après avoir procédé à un interrogatoire, j'aie quelque chose à écrire; 27 car il me semble déraisonnable d'envoyer un prisonnier sans indiquer en même temps les choses qui sont mises à sa charge.